



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17 juillet 2023
N°1038

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le CIRI publie son Rapport d'activité 2022

En 2022, le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) a accompagné avec succès le redressement de plus de 30 entreprises, préservant ainsi près de 55 000 emplois.

La reprise de l'activité économique et l'efficacité des dispositifs de soutien aux entreprises ont réduit le flux de dossiers liés aux conséquences des restrictions sanitaires (tourisme, transport aérien, commerce de détail), au profit de saisines de dossiers industriels affectés par les ruptures de chaîne d'approvisionnement, la crise de l'énergie et les effets de l'inflation de manière générale. L'année a également été marquée par l'accompagnement des entreprises de la distribution et du commerce d'articles textiles qui sont nombreuses parmi les entreprises qui ont saisi le Comité.

Le CIRI s'est par ailleurs mobilisé sur les sujets relatifs à l'application de la réforme du droit des entreprises en difficulté ainsi que sur la mise en place d'une doctrine concernant la restructuration des prêts garantis par l'Etat.

Créé en 1982, le CIRI est à la disposition des entreprises en difficulté de plus de 400 salariés, qui souhaitent bénéficier de l'accompagnement de l'Etat dans la définition et la recherche de financement de leur plan de retournement. Fortement mobilisé durant la crise sanitaire, il a joué un rôle central dans le dispositif gouvernemental d'accompagnement des entreprises avec un renforcement massif de ses outils, notamment financiers.

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a déclaré : « *En 2022, au cours de laquelle il a fêté ses 40 ans, le CIRI a confirmé qu'il continuait d'être un service public indispensable dans la prévention et le traitement des difficultés des entreprises. Le CIRI a continué de montrer son efficacité et sa capacité à offrir un accompagnement de qualité aux entreprises faisant face à des difficultés. Ce faisant, il a apporté une contribution essentielle à l'active politique de souveraineté industrielle et de réindustrialisation que nous portons.* »

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie a déclaré : « *Je tiens à saluer le travail remarquable effectué par les équipes du CIRI sur l'année 2022. L'engagement constant du CIRI a permis aux entreprises industrielles françaises de traverser les événements exceptionnels de l'année, dont notamment la guerre en Ukraine et l'augmentation des prix de l'énergie. L'équipe joue ainsi un rôle clef au quotidien dans la résilience de l'industrie française et est au cœur de notre politique de réindustrialisation.* »

[Consulter le rapport en ligne](#)

Contact presse :

Direction générale du Trésor - 01 44 87 75 44 - tresor-communication@dgtresor.gouv.fr